
FICHE PROJET ATELIER 2 : DE NOUVELLES MANIERES D'ACCOMPAGNER, DE SECURISER LES PARCOURS ET DE FAVORISER LA MOBILITE

PROJET « EQUIPE DE LIAISON ET D'ACCOMPAGNEMENT ENTRE HABITAT ET SOINS (ELIAHS) PARIS »

PRESENTATION GENERALE DU PROJET

- **Nom de la ou des structures porteuses** : Etablissement Public de Santé (EPS) Maison Blanche et l'Association de Santé Mentale (ASM) du 13^e arrondissement
- **Type de structure(s) porteuse (bailleur, associations...)** : Hôpitaux de psychiatrie
- **Année de lancement** : 2017
- **Territoire(s) concerné(s)**: 13^e et 20^e arrondissement de Paris

CONTEXTE ET GENESE DU PROJET

A quel(s) besoin(s), à quelles problématiques ce projet répond-il ? Comment est née l'idée de ce projet ?

Notre démarche est née d'un **premier projet « Santé sociale 20^e »** qui a réuni, sous l'égide du conseil local de santé mentale (CLSM) du 20^e arrondissement, l'ensemble des professionnels de la psychiatrie, du logement et de l'action sociale afin d'échanger sur des problématiques telles que les situations de crise, l'accès et le maintien dans le logement, le syndrome de Diogène, l'hospitalisation sans consentement... Financé par la Fondation de France, ce projet s'est concrétisé par l'organisation, en 2014 et 2015, d'une dizaine de conférences, la rédaction d'un guide et des réunions de sensibilisation des gardiens. Plus globalement, cette initiative a permis de renforcer l'interconnaissance entre acteurs, de dépasser les idées reçues et de communiquer sur les dispositifs existants.

Ce projet a également mis en exergue :

- Les **difficultés des bailleurs sociaux parisiens pour évaluer la situation** de certains de leurs locataires en difficultés psychosociales et de mettre en œuvre un accompagnement adapté vers des soins psychiatriques.
- Certains locataires en souffrance psychique adoptent un **comportement de déni et/ou de repli**, refusant tout contact avec l'extérieur.
- Le besoin de **renforcer les pratiques des Centres Médico-Psychologiques (CMP)**, notamment l'invitation à consulter sans rendez-vous ou l'unique « visite à domicile », afin de créer un lien et de permettre une évaluation.

Ce constat a été partagé plus globalement, à l'échelle parisienne, à l'occasion des ateliers organisés en 2014, qui ont préparé l'élaboration du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion, signé en 2015. La ville de Paris et les bailleurs sociaux parisiens ont décidé, en 2017, de financer à titre expérimental, deux Equipes de Liaison et d'Accompagnement entre Habitat et Soins (Eliahs), dans le 13^e et le 20^e arrondissement. Ces deux territoires ont été choisis car ils accueillent une part élevée de ménages modestes, comptent de nombreux logements sociaux, marqués par des problématiques liées à la santé mentale. Par ailleurs, leurs conseils locaux de santé mentale (CLSM) ont impulsé, de longue date, un partenariat soutenu avec les acteurs du logement et de la psychiatrie.

DESCRIPTION DU PROJET

En quelques mots, en quoi consiste ce projet ? Public visé, objectifs, description opérationnelle...



Le déploiement des équipes Eliahs Paris a pour objectifs de :

- Fluidifier les procédures de signalements des locataires en difficultés psychosociales du parc social.
- Prévenir les situations de crise et traiter en amont celles qui ne présentent pas de danger grave et immédiat.
- Favoriser le maintien dans le logement des locataires en difficultés psychosociales.
- Sensibiliser les équipes des bailleurs sociaux aux problématiques de la santé mentale pour faciliter le dépistage.
- Construire un dispositif permettant une meilleure prise en charge globale des locataires en difficultés psychosociales.

Les publics ciblés par le projet sont les locataires de plus de 18 ans, résidant dans un logement social du 13^e et du 20^e arrondissement :

- présentant des signes de « crises silencieuses » et de « sous-crisis » ;
- dont la situation semble se dégrader (prévention des crises graves) ;
- qui perturbent la vie des résidences.

Les signalements sont adressés par les conseillers sociaux des bailleurs sociaux sur la base d'une accumulation de « signaux faibles » : loyers impayés, encombrement, isolement, problèmes techniques à répétition...

Les deux équipes Eliahs Paris interviennent, par des visites à domicile ou dans d'autres lieux, pour évaluer, diagnostiquer et orienter les locataires qui ont fait l'objet d'un signalement.

Ce projet expérimental prévoit également des actions de soutien et de formation auprès des personnels des bailleurs sociaux en contact avec les locataires concernés ainsi qu'un volet recherche-évaluation.

QUELS SONT LES PARTENAIRES ASSOCIES AU PROJET ?

Le dispositif est financé par :

- La **ville de Paris**, au titre du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion ;
- les **bailleurs sociaux parisiens, coordonnées par l'Aorif** : 9 organismes dans le 13^e arrondissement et 12 organismes dans le 20^e arrondissement ;
- le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Paris-Neuroscience, concernant le volet recherche.

La première année, le dispositif a bénéficié du financement de l'USH via l'appel à projet des « 10 000 logements sociaux accompagnés ».

QUELLE EST L'ORIGINALITE DE CE PROJET ?

Qu'est-ce qui fait la particularité de votre projet ?

Ce projet inter-bailleurs mobilise deux **équipes pluridisciplinaires**, composée chacune d'un psychiatre, d'un infirmier, d'une assistante sociale et d'une chargée de mission, recrutés pour la plupart parmi le personnel de la psychiatrie de secteur. Ils sont directement en lien avec les autres services de psychiatrie du territoire (CMP, UAT, foyers post-cure...).

Ces équipes s'inscrivent dans **une démarche « d'aller vers »**, se déplaçant au domicile du locataire pour le rencontrer, ou dans d'autres lieux. Cette démarche dépasse le principe d'une adhésion active du patient, prenant acte que certaines personnes peuvent être dans des situations de déni ou de repli sur soi, qui les contraignent dans leur accès aux soins.

Ce projet comprend également un **volet de recherche-évaluation** qui porte sur l'identification des indicateurs pertinents de signalement, isolé ou conjugués, associés à des situations de détresse psychosociale.



BILAN ET PERSPECTIVES

Quelles sont les clés de réussite du projet ? Ses limites ?

Sur les 18 premiers mois, les deux équipes ont reçu près de 250 signalements de la part des bailleurs sociaux. Près de la moitié des orientations ont été réalisées vers la psychiatrie de secteur (CMP). Ces résultats ont fait l'objet d'un colloque « logement et psychiatrie : accès et maintien dans le logement », le 5 novembre 2018, à l'Hôtel de ville de Paris. Les résultats de la recherche seront publiés dans le courant de l'année 2019.

Parmi les clés de réussite, trois semblent déterminantes :

- la **connaissance et la confiance entre acteurs** qui se construit dans la durée et permet de structurer un partenariat ;
- le **portage politique** afin de permettre à ce type de dispositif multipartenaires de se concrétiser ;
- la **communication et la transparence** vis-à-vis des locataires afin qu'ils se sentent en confiance.

Ce projet expérimental questionne sur son devenir ;;

- **l'élargissement à d'autres arrondissements**, voire à tout Paris ;
- **l'élargissement aux occupants d'autres types d'habitat** (hébergement, logement foyer, logement privé) ;
- la **pérennisation** de son financement.